
**ASSEMBLEE GENERALE
CCI DE REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
JEUDI 9 DECEMBRE 2021**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

POUVOIRS DU TRESORIER

Séance tenue le jeudi 9 décembre 2021 au WTC à Marseille en présence de Mme Isabelle PANTEBRE, Secrétaire générale pour les affaires régionales, Représentant M. le Préfet de Région.

PRESENTS

M. Philippe RENAUDI Président de la CCI de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Daniel MARGOT 1^{er} vice-président et représentant du Président à CCI France, MM Jean-Pierre SAVARINO, Jean-Luc CHAUVIN, Stéphane PAGLIA, Basil GERTIS, Gilbert MARCELLI, Frédéric CAVALLINO, vice-présidents, membres du Bureau.

M. Jean-Daniel BEURNIER, trésorier, membre du Bureau.

Mme MAUREL Véronique, secrétaire, membre du Bureau.

Mmes, MM, Jean-Michel ABEILLE, Stéphane ABRACHY, Laurent AMAR, Jacques BIANCHI, Christine BORD LE TALLEC, Régis BOUCHACOURT, Bernadette BRES REBOUL, Laure CARLADOUS, Dominique DAMIANO, Julie DAVICO-PAHIN, Bruno DELORME, Karim DRIOUCHE, Alexandra FARNOS, Fabienne FERREN, Elodie GARCIA, Fabienne GASTAUD, Stéphane GRECH, Philippe GUENOUN, Michèle HOELLARD, Véronique HYPPOLITE née MAUREL, Corinne INNESTI, Mireille KENNEL, Laurent LACHKAR, Patricia LASSAULT née LE POCREAU, Elisabeth LIZZANI, Didier LONG, Martine MARTINON, Cédric MESSINA, Marc-Antoine MOCHÉ, Gérard MOLINES, Sandrine MOTTE, Nadège PASTORELLI, Sylvie PLUNIAN, Claudine REBUFFEL, Nicole RICHARD-VERSPIEREN, Frédéric RONAL, Frédéric SOULIÉ membres élus titulaires.

REPRESENTES

Mme Catherine PANATTONI, trésorier adjoint, membre du Bureau.

Mmes, MM, Christine BAZE, Bernard MARTY, Patrick MOULARD, Caroline NADDEO, Joël POTIER, Laurence PAGANINI, Frédéric RUEL, Jean-François SUHAS membres élus titulaires.

EXCUSES

Mmes, MM, Christophe BAILLE, Sabine CASALI, Delphine DE FRANCE DE TERSANT, Vincent GAYMARD, membres élus titulaires.

**SOIT 56 MEMBRES TITULAIRES PRESENTS OU REPRESENTES SUR LES 60
MEMBRES EN EXERCICE COMPOSANT LA CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DE REGION PROVENCE-ALPES -COTE D'AZUR.
QUORUM : ATTEINT.**

Conformément à la Circulaire n° 1111 du 30 mars 1192 et au règlement intérieur de la CCIR, le trésorier prépare, avec l'appui des services financiers de la chambre de commerce et d'industrie de région, le budget exécuté et les comptes.

Il est chargé du paiement des dépenses, du recouvrement des recettes et de l'enregistrement des charges et des produits. A ce titre, il est chargé de la tenue de la comptabilité ainsi que de la gestion de la trésorerie. Il propose et met en œuvre les abandons de créances dans les conditions fixées par le présent règlement intérieur.

Il répond de son action devant l'assemblée générale qui lui donne décharge à l'occasion du vote du budget exécuté et des comptes annuels.

Par son élection l'assemblée générale confère au Trésorier M. Jean-Daniel BEURNIER tous les pouvoirs pour :

- faire fonctionner les comptes ouverts à la Trésorerie générale et dans les banques au nom de la CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur
- émettre des chèques et mandats,
- opérer des virements,
- souscrire tout engagement de paiement,
- effectuer toutes opérations de gestion de titres,
- donner bonne et valable quittance et décharge.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



**Le Président de la Chambre
de commerce et d'industrie de région
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Philippe RENAUDI